

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 289

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

424 630 986 RCS Marseille.

EUREKA.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 650000.00 EUR.

Adresse : 216, Chemin du Charrel, 13681 Aubagne Cedex.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION EUREKA Société par actions simplifiée Au capital de : 650 000,00 EUR
Siège social 216 Chemin du Charrel 13681 Aubagne Cedex N° RCS 424 630 986 RCS Marseille, est société absorbante
EUREKA BREIZH Société par actions simplifiée Au capital de : 120 000,00 EUR Siège social 26 Boulevard Waldeck
Rousseau 22000 Saint-Brieuc N° RCS 400 085 692 RCS Saint-Brieuc, est société absorbée La société EUREKA BREIZH
ferait apport à la société EUREKA de la totalité de son actif, soit 1 807 552 €, de la totalité de son passif, soit 1 985 862 €. La
valeur nette des apports s'élèverait à – 178 310 €. L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de
la société EUREKA et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport
d'échange. La société EUREKA BREIZH sera dissoute de plein droit, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les
créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis,
pourront faire opposition à la présente fusion conformément à l'article R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à
compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Date du projet : 21/11/2024 Date et lieu de
dépôt : Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de
commerce de SAINT BRIEUC le 21/11/2024 et de MARSEILLE, le 22/11/2024..